

L'UE

DANS LA

COOPERATION REGIONALE



La coopération territoriale européenne est identifiée au titre de la politique de cohésion par le FEDER* via le POCT*.

L'UE favorise et cofinance la coopération régionale entre les pays de la zone Océan indien

Pour la période de 2014-2020, le montant alloué au POCT pour le développement de la coopération s'élève à

63, 2 millions d'euros

*Fonds Européen de Développement Régional

* Programme Opérationnelle de Coopération Régionale



2015

Année européenne

pour le développement